

KEMBS

Un écrin pour le passé ressuscité

Ce samedi 19 septembre, la Maison du patrimoine de Kembs ouvrira ses portes au public, après une matinée consacrée à son inauguration. Le lendemain, Journée du patrimoine, on pourra également visiter la nouvelle mairie et les églises Saint Jean-Baptiste et Notre-Dame de la Maternité à Loechlé.



L'espace gallo-romain, bien présent à Kembs. PHOTOS DNA

Elle aura fait couler de l'encre, cette fameuse Maison du patrimoine de Kembs. À deux jours de son ouverture, ce temple de la mémoire est presque rempli d'objets anciens et d'une multitude de panneaux informatifs. Très bien rédigés, sans fioritures ! Les quelques détails qui manquaient encore ont été installés au début de la semaine. Installés dans ce bâtiment qui a abrité la mairie de Kembs pendant 60 ans. Ce centre administratif était venu remplacer l'ancien Hôtel de ville, détruit pendant les combats de la Libération. Rénovée à partir de 1992 et dotée d'un auvent en arc de cercle, la Maison du peuple kembois fut inaugurée en 1994. Vingt ans plus tard, le 14 avril 2014, toute l'administration locale s'est transportée dans le nouveau palais rhénan, à mi-chemin entre Loechlé et Kembs l'ancienne.

L'idée de transformer le bâtiment de 1954 en un lieu qui regroupera les vestiges du passé



Le passé scolaire est rappelé avec cette salle de classe à l'ancienne.

kembois, n'est pas nouvelle. Elle est pratiquement née avec la décision de doter la commune d'un nouveau centre administratif. C'est le conseil municipal du 14 octobre 2013 qui a approuvé la création de ce lieu du souvenir. Pas d'un musée local nécessitant un conservateur, mais d'une Maison du patrimoine. Cette décision faisait suite à un audit et aux études d'un petit groupe de travail composé de

trois élus : Céline Bach, présidente-fondatrice des Amis du patrimoine de Kembs, association qui gère la « Maison », Christiane Rossé et Jean-Paul Bandinelli. Ensemble, ils ont sillonné la région pour s'inspirer auprès d'autres sociétés d'histoire disposant d'un lieu d'exposition.

En début de l'année 2015, la commune a commencé à restructurer son ancienne mairie,

LES SALLES

► Au rez-de-chaussée :

- Le Rhin, son histoire, son environnement,
- L'époque gallo-romaine.
- Une salle de classe à l'ancienne, avec tableau noir, grand brouillon et photos anciennes de classes.
- Le coin des collectionneurs (pour débiter les visiteurs pourront admirer les minéraux d'Erwin Christnacher).

► À l'étage :

- L'ancienne salle des délibérations du Conseil municipal fait la part belle à l'histoire de Kembs depuis sa première mention en 757, à son relais de poste aux chevaux, ses moulins, son canal, son patrimoine public, religieux, privé et ses hommes.
- Une salle de conférences et des personnages qui ont marqué la vie de la commune de Kembs,
- Une salle aménagée par EDF retrace en photos la construction de l'usine hydro-électrique et le bief de Kembs inaugurés le 9 octobre 1932 par le président de la République Albert Lebrun.
- Une salle environnement réservée à la Petite Camargue Alsacienne.

en grande partie en régie propre, et à l'équiper en vitrines, cimaises, outils multimédias... Le tout pour quelque 100 000 euros. ■

► **Maison du patrimoine** de Kembs, 59, rue du Maréchal-Foch à Kembs-Village. Heures d'ouverture : les mercredis de 14 h à 18 h et le 1er dimanche du mois de 10 h à 12 h, ainsi que sur rendez-vous
03 89 48 37 08, internet : www.kembslamaisondupatrimoine.fr